



S.M. 3 OFFICES

MARIANISTI – AMMINISTRAZIONE GENERAL – Via Latina, 22 – 00179 Roma – Italia

N° 151

Septembre 2019

*A tous les religieux de la Société de Marie et
A tous les responsables des œuvres de la Société de Marie*



**DEUX CENTS ANS D'ENGAGEMENT
DE LA SOCIETE DE MARIE DANS L'EDUCATION**

SOMMAIRE

1. Introduction
2. Un bref compte-rendu historique sur la fondation de la première école de la Société de Marie
3. Vision de Chaminade et des premiers éducateurs marianistes sur l'école, les enseignants et les élèves
4. L'éducation marianiste deux cents ans après
5. Propositions pour marquer le bicentenaire
6. Une prière à prier ensemble

1. INTRODUCTION

Les premiers religieux engagés dans la Société de Marie émettent leurs vœux le 5 septembre 1818. Commence alors, pour la première communauté marianiste ainsi constituée, un long discernement pour décider de son orientation apostolique.



Vers le milieu de l'année 1819, et ce, malgré quelques réticences initiales du Fondateur qui craignait de spécialiser trop vite la jeune congrégation, ses disciples prennent en main une première école à la *Rue des Menuts*, à Bordeaux. Le Bx. Chaminade accompagne cette naissance, convaincu que ce type d'apostolat permettait à la Société de Marie d'atteindre ses objectifs. A cette fin, il

les invita à ne jamais séparer l'éducation de l'instruction.

En cette année 2019, cela fait donc 200 ans que la Société de Marie se trouve ainsi engagée dans l'éducation. Un tel événement ne peut passer inaperçu. C'est pourquoi je voudrais, par la présente publication de *SM 3 Offices*, en faire écho.

Je ferai d'abord un bref compte-rendu historique sur les débuts de cette première fondation. Ensuite, je rappellerai, sans aucune exclusivité, la vision que le Fondateur

et les premiers éducateurs marianistes avaient des écoles, des enseignants et de l'éducation. Et je terminerai par quelques propositions pour nous aider à commémorer cet événement dans nos établissements respectifs.

2. UN BREF COMPTE-RENDU HISTORIQUE SUR LA PREMIERE ECOLE DE LA SOCIETE DE MARIE

A propos des premières écoles de la Société de Marie, les pères Antonio Gascon, SM¹ et Joseph Lackner, SM² font déjà un compte-rendu historique très détaillé et actualisé qui mériterait d'être lu ou relu. Le volume n°4 de la collection « Education marianiste Tradition et Projet » en parle aussi. Dans les lignes qui suivent, je ne reviens que sur les aspects qui servent l'événement à célébrer.

L'expérience du Fondateur, pour qui le monde de l'éducation scolaire n'avait aucun mystère, se trouve en filigrane de tout cet aperçu. En effet, durant une bonne partie de sa vie, le Bx. P. Chaminade a travaillé comme professeur, enseignant les mathématiques³, les sciences physiques⁴ et la philosophie. Il fut aussi un économiste⁵ avisé du Collège St Charles de Mussidan et un aumônier très écouté à différents moments de sa vie. Tout cela contribua à aiguïser la vision éducative qu'il transmet aux premiers éducateurs et à la mise en place de la tradition éducative qui est la nôtre aujourd'hui.

a) Eléments du discernement initial

A la suite des vœux des premiers religieux, la première communauté marianiste s'installe progressivement dans l'impasse de Ségur, à Bordeaux. Composée de sept frères (Auguste Brougnon-Perrière, Jean-Baptiste Bidon, Antoine Canteau, Dominique Clouzet, Jean-Baptiste Collineau, Jean-Baptiste Lalanne et Bruno Daguzan) et de deux prénovices (MM. Pierre Bousquet et Bernard Laugeay), l'âge moyen de cette communauté était de 26 ans.

¹ Antonio Gascon, Histoire Générale de La Société de Marie, Volume I.

² Joseph Lackner : *Charisme Marianiste et Mission éducative*. Collection « Education marianiste Tradition et Projet », 2012. Vol 1.

³ D'après le musée de Paris, cité par Eduardo Benlloch dans « Aux Origines de la Famille marianiste », p. 14

⁴ Selon l'explication que Chaminade donna à Jean-Baptiste Lalanne, quand celui-ci lui demanda d'acheter des instruments de physique à Paris pour compléter son laboratoire de Saint-Remy. Le bienheureux Chaminade, reconnaissant cet équipement nécessaire, mais coûteux, lui donna son avis en expert (*Lettres* no 495, à Lalanne)

⁵ Lettres de M. Chaminade, no 387, à M. Clouzet, le 26 avril 1836, vol. 3, p. 615.

Au cours des réunions qui se tinrent, pendant la première année de cette communauté, l'utilité de commencer une œuvre éducative qui leur soit propre, avec un pensionnat ou internat, vit le jour. Dans la ville de Bordeaux, en effet, il n'existait aucun établissement du même genre hormis le Collège Royal, le Petit Séminaire dirigé par les Jésuites et le Pensionnat de M. Estebenet. Un établissement d'enseignement primaire et secondaire, doté d'un internat, dirigé par des religieux marianistes, serait donc le bienvenu pour les familles bordelaises qui cherchaient à donner une éducation chrétienne à leurs enfants. Au regard de ce projet, la maison initiale que la communauté occupait, dans l'impasse de Ségur, s'avéra trop petite. Le besoin d'un logement plus vaste qui permettrait d'héberger le pensionnat en même temps qu'il permettrait d'accueillir d'éventuels candidats à la vie religieuse, devint évident.

b) Achat de la maison situé à la « rue des Menuts ».

Providentiellement deux congréganistes mirent à la disposition du Bx. Chaminade une somme considérable pouvant permettre l'acquisition d'un établissement à usage scolaire. Le 29 octobre 1818, la Société de Marie signa d'abord un bail pour l'occupation de la maison située « **rue des Menuts, 46** »⁶ puis le contrat d'acquisition le 14 novembre suivant.



Photo prise en 1909. La maison qui se trouve au premier plan est la première maison de la Société de Marie en 1819: la « Pension Auguste Brougnon-Perrière », rue des Menuts 46. Celle devant laquelle se trouve la charrette est l'ancienne Pension Estebenet. Rue des Menuts 47. (AGMAR) .8.2.31)

⁶ Aujourd'hui, Rue des Menuts, 51

Cette maison, située à côté de la Pension **de M. Estebenet**⁷, avait été acquise sur la proposition de ce dernier qui permettait aux frères, dès qu'ils commenceraient à faire classe, d'utiliser temporairement les terrains de jeu de son pensionnat. Ce Jean-Baptiste Estebenet était un ancien congréganiste de la première heure et un ami du P. Chaminade.

c) Début des cours à la « rue des Menuts ».

Le 4 novembre 1818, sous la plume d'Auguste Brougnon-Perrière, le Père Chaminade avait demandé à l'administration de l'Instruction publique de Bordeaux l'autorisation légale d'ouvrir une pension-collège. La permission fut accordée le 11 mai 1819. Bien que l'année scolaire touchait à sa fin, il fut décidé d'inscrire quelques enfants afin d'assurer les premiers élèves pour le début de l'année suivante. Le 15 juin, le père Pierre Goudelin, un jésuite, congréganiste du P. Chaminade, présida la messe du Saint-Esprit et l'année scolaire en cours se termina avec quinze élèves inscrits.

Entre-temps, un second groupe de cinq religieux (Jean Amenaud, Jean-Marie Mémain, David Monier, Jean Neuville et Louis Rothéa) étaient venus renforcer le noyau fondateur. Dans le courant de l'été, le 20 août 1819, meurt le frère Antoine Cantau : ce fut le premier décès de la Société de Marie.

Au cours du Conseil de la Société de Marie du 2 septembre 1819, *« on posa en principe que [l'Institut] aurait pour œuvres principales l'éducation de la jeunesse de la moyenne classe, les missions, les retraites, l'établissement et la direction des congrégations »*⁸

Il advint que M. Estebenet qui nourrissait l'espoir d'acheter un hôtel particulier, à la rue du Mirail, pour y transférer son Pensionnat ne put l'obtenir. Alors, comme les deux établissements (celui de la Société de Marie et le sien) étaient côte à côte, l'on convint par accord mutuel de les réunir sous la direction de la Société de Marie. En échange la Société de Marie payerait à M. Estebenet la somme d'argent correspondante. Chaminade y consentit et l'accord fut signé le 27 octobre 1819. La Société de Marie devint ainsi propriétaire de l'institution scolaire privée la plus ancienne et la plus prestigieuse de la ville de Bordeaux. M. Estebenet continua à enseigner dans ce collège, désormais sous la direction de M. Auguste Brougnon-Perrière.

⁷ La Pension de M. Estebenet était situé à la Rue des Menuts, 47 ; aujourd'hui n°53.

⁸ D'après Lalanne, *in* Esprit de notre Fondation, III, 6

Avec cette fusion, la nouvelle adresse de l'établissement devint « **Rue des Menuts 46 & 47** ». Le collège prit le nom de *Pension Auguste* du nom du frère Directeur qui avait signé le contrat d'achat, la reconnaissance officielle de la SM n'existant pas encore. La nouvelle année scolaire commença **le 3 novembre 1819** sous la direction de M. Auguste Brougnon-Perrière, assisté par M. Louis Rothéa, qui avait tout juste prononcé ses vœux le 15 août, et par M. Jean-Baptiste Lalanne. Tous les autres religieux y travaillaient comme professeurs et comme surveillants.

d) De la Pension Auguste (Rue des Menuts) à l'Institution Sainte Marie (Rue du Mirail)

Après son ordination sacerdotale, le 22 décembre 1821, le Père Jean-Baptiste Lalanne pût se consacrer entièrement au collège. Il reçut la double charge de Chef de Zèle et de Chef d'Instruction, se faisant l'âme de l'établissement, pendant que Brougnon-Perrière se réservait la direction administrative et financière. Avec ces deux hommes, la Pension Auguste ne tarda pas à acquérir un immense prestige dans l'éducation bordelaise. Mgr d'Aviau, l'ordinaire du lieu, s'y rendit chaque année pour présider la distribution des prix. Les rencontres littéraires et les réunions générales de la Congrégation qui s'y tenaient furent de véritables fêtes littéraires dont toute la ville et même les journaux en parlaient.

En 1824, les locaux se révélèrent trop étroits pour accueillir les élèves inscrits et ceux qui voulaient encore s'y inscrire. Il y avait, au total, 120 élèves et pas une place de plus. Le Père Chaminade fut obligé d'acquérir l'hôtel de Razac, un hôtel particulier situé à la *rue du Mirail*. L'installation eut lieu à Pâques 1825 et le collège prit le nom *d'Institution Sainte Marie*. Désormais, la distribution des prix eut lieu dans sa cour intérieure. Dans ces nouveaux locaux, Brougnon-Perrière et Lalanne purent donner toute leur ampleur aux méthodes éducatives de la Société de Marie.

La Société de Marie venait ainsi de mettre en place son premier collège d'enseignement secondaire et consolidé son prestige éducatif. L'institution Sainte-Marie Grand-Lebrun, aujourd'hui située dans le quartier de Bordeaux-Caudéran, est l'héritière lointaine de cette première école marianiste.



Lycée Sainte Marie Grand Lebrun, aujourd'hui, à Bordeaux

e) A propos de la date officielle de l'engagement de la SM dans l'éducation

Comme nous avons pu le voir ci-dessus, la fondation du premier établissement scolaire de la Société de Marie s'est faite en plusieurs étapes. Chacune de ces étapes était importante pour marquer le processus qui a conduit à la naissance de notre tradition éducative. Par ailleurs, les personnes comme Auguste Brougnon-Perrière, Jean-Baptiste Lalanne, Jean-Baptiste Collineau, qui travaillaient à la Pension Estebenet lorsque celle-ci passe entre les mains de la Société de Marie, y sont entrés à différents moments. Lorsque nous voulons parler de l'engagement de la Société de Marie dans l'éducation, chacune de ces dates peut donc être importante pour dire quelque chose de notre histoire.

Parmi les différentes dates possibles pour célébrer ce bicentenaire, le Conseil Général choisit de vous proposer celle du **3 novembre** qui a constitué, en 1819, le début de la nouvelle institution et qui a coïncidé avec le début de la première année scolaire complète. Mais, comme en cette année 2019, cette date tombe un dimanche, les Unités ont la possibilité de choisir la date la plus proche qui leur convient le mieux, pour commémorer le bicentenaire.

3. VISION DU BX. CHAMINADE ET DES PREMIERS EDUCATEURS MARIANISTES SUR L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES

Vu les besoins énormes de la France d'alors, en matière d'instruction scolaire, la contribution matérielle de la Société de Marie et des autres instituts religieux était plutôt réduite. Cependant, Chaminade offrit la vision d'une culture éducative différente de celle qui prévalait dans la France de son époque. En lien avec les préoccupations du dernier Chapitre Général de la Société de Marie, en 2018, nous pouvons en souligner quelques aspects que notre tradition éducative a soigneusement conservés.

a. Une vision sur l'école : « instruire pour éduquer »

Chaminade en était profondément convaincu : la Société de Marie n'ouvre des écoles que pour assurer l'éducation c'est-à-dire pour « insinuer la religion dans l'esprit et le cœur des hommes, et les élever ainsi, depuis la tendre enfance jusqu'à l'âge le plus avancé, à la profession fervente et fidèle d'un vrai christianisme... » (Art. 251 des constitutions de 1839).

Vu que les enfants fréquentent plutôt rarement les curés ou les prêtres dans les paroisses et que leur vie à la maison n'est pas vecteur de formation religieuse, il faut un autre environnement social ou institutionnel au sein duquel la formation à la foi peut se déployer au moyen de modèles de foi apostolique adultes et entraînants. Les élèves formés de cette façon, ayant terminé leur scolarité, permettraient, peu à peu, et année après année, de rechristianiser et transformer leurs familles et, partant, la société. Et cet environnement alternatif, c'est l'école.

Le fait de viser l'éducation comme objectif principal de la mission de nos écoles, loin d'être une incitation à négliger l'instruction, est plutôt une raison majeure pour la soigner davantage car:

La principale raison pour laquelle les parents envoyaient leurs enfants à l'école, c'est pour qu'ils soient instruits des connaissances et qu'ils acquièrent les compétences qui les prépareraient à l'exercice d'un métier. Sans une telle instruction, les enfants n'iraient pas à l'école et dans ce cas, on perdrait la possibilité de leur donner une éducation chrétienne⁹.

⁹ Joseph Lackner : *Charisme Marianiste et Mission éducative*. Collection « Education marianiste Tradition et Projet », 2012. Vol 1. Page 56.

Ceci étant, si la Société de Marie met autant plus d'intérêt à la bonne tenue de ses écoles et à la perfection de ses méthodes, c'est parce qu'elle est convaincue qu'on « *ne peut donner d'éducation qu'à l'occasion de l'instruction* » (Constitution de 1839, article 266), et qu'elle est plus désireuse d'étendre à un très grand nombre de sujets les bienfaits de l'éducation chrétienne. Il faut donc bien se garder de jamais prendre le change car « *la Société de Marie n'enseigne que pour élever chrétiennement ; c'est pourquoi elle met toutes les œuvres de l'enseignement sous le titre d'éducation chrétienne* » (Article 256).

Ceci représente une consigne majeure à transmettre à tous les éducateurs de nos établissements, comme le Bx. Chaminade l'expose dans sa lettre du 24 août 1839 :

... faire sentir à ceux et à celles qui enseignent directement combien ils s'abuseraient, s'ils bornaient leurs efforts à instruire dans les lettres humaines ; s'ils mettaient tous leurs soins et toute leur gloire à faire des savants et non des chrétiens, ou à conquérir une réputation mondaine ; oubliant alors qu'ils sont missionnaires de Marie, pour se ravalier au rang avili des industriels de l'enseignement dans notre siècle, ils descendent de la hauteur de leur sublime apostolat.

b. Une vision sur les élèves : les atteindre TOUS et être attentif à CHACUN

Au sujet des élèves confiés aux soins de la Société de Marie, Chaminade voulait que les enseignants possèdent certaines convictions :

- il n'est pas de la volonté du « *Père céleste qu'aucun de ces enfants périsse* » (Art. 259 des constitutions de 1839) ;
- il suffit « *à chacun d'être tel que Dieu le veut* » (Art. 262) ;
- « *nous ne recevons pas tous la même mesure de grâce et la même destination* » (Art. 262).

De ces convictions découlent certains comportements.

- D'abord et très fondamentalement, l'enseignant doit être pénétré des « *sentiments du Sauveur et de toute la tendresse de Marie* » envers les enfants (Art. 259).
- Quel que soit le nombre d'élèves qu'il a en face de lui, l'enseignant doit « *dilater son cœur pour les y faire entrer et les y porter sans cesse* » (Art. 259).

Ces directives ont un impact concret sur la vie des enseignants marianistes. Le passage suivant de la *Nouvelle Méthode* (1831) en explicite la teneur :

La Société n'a pas cru devoir fermer ses écoles aux enfants de la campagne, que leur éloignement empêche de se rendre assidûment aux heures où les classes s'ouvrent matin et soir, et plus encore de s'y rendre tous les jours. Elle ne repousse pas non plus les enfants des artisans de la ville, que les besoins de leur famille retiennent souvent à leur maison. Elle ne veut pas délaissier ceux à qui la nature a donné moins que l'intelligence commune, et qui, ne pouvant marcher du même pas que leurs jeunes camarades, gênent ou arrêtent les progrès de ceux-ci. Elle n'abandonne pas même les caractères intraitables, avant d'avoir épuisé les derniers moyens d'amendement.

En somme, l'esprit de l'éducation marianiste est d'atteindre autant d'élèves que possible, tout en s'adaptant aux différences, comme Dieu le fait.

c. Vision sur les éducateurs : les MULTIPLIER par le biais de formations spécifiques

Bien que le Bx. Chaminade n'ait jamais décrit les dispositions que ses enseignants devaient avoir, ni comment ils avaient à se comporter, sinon dans des termes généraux comme « vertueux », « chrétiens » et « dévoués », il a précisé qu'ils devaient être « animés » de l'esprit de la Société de Marie.

- Avant toute chose, ils doivent posséder la conviction que le but visé par l'enseignement était l'éducation, c'est-à-dire, la culture d'un caractère chrétien dans les élèves (Constitution de 1839, articles 251 et 256).
- Quelque fût la matière enseignée, ils ne devaient pas oublier (Art. 257) qu'ils avaient « des enfants à instruire, pour leur inspirer la crainte et l'amour de Dieu, pour les préserver et les détourner du vice, pour les attirer à la vertu et en faire de bons et fidèles chrétiens » (Art. 257).

Cette conviction fournit l'axe fondamental et constitue « une intention fixe » (Art. 258) qui oriente leur démarche tout entière. C'est pour cette raison qu'il n'est pas nécessaire de consacrer « la plus grande partie du temps à l'enseignement et aux pratiques de la religion » puisque l'esprit chrétien est déjà présent dans tout ce qu'ils enseignent ou disent. Ils doivent donner « une leçon chrétienne à chaque parole, à chaque geste et par chaque regard » (Art. 258).

Tout ceci explique pourquoi Chaminade accorda une importance particulière aux *écoles normales* qu'il considérait comme une œuvre spécialement inspirée par Dieu. S'étant rendu compte que la régénération de la France par le moyen de l'école, qui était son objectif, ne pourrait jamais être atteinte par les seuls membres de la Société de Marie, il concentra son énergie sur la formation d'enseignants laïcs. La Lettre suivante qu'il adressa à Mgr Ferdinand Donnet, archevêque de Bordeaux, en 1843, illustre bien cette préoccupation.

Dès la fondation de la Société de Marie, il fut arrêté que si, pour la persévérance des sujets, il n'était pas possible d'isoler les Frères et de les envoyer à moins de trois par trois, on viendrait néanmoins en aide aux Communes, ou trop pauvres ou trop peu peuplées, en élevant à côté de nos Noviciats des Ecoles normales, où nous formerions à l'œuvre de l'enseignement les sujets qui n'ayant pas de vocation religieuse, mais voulant vivre chrétiennement et se dévouer à l'instruction de la jeunesse, nous seraient envoyés par la Providence.

Comme on le voit aussi, même si la formation de bons maîtres d'école était une urgente nécessité, le père Chaminade était opposé à l'envoi d'un ou de deux religieux isolés dans des petits villages. La vocation marianiste est une vocation communautaire. Mais, comme la population rurale française, alors très nombreuse, avait besoin d'instituteurs, un projet d'établir une école normale à Saint-Remy fut mis en route. Il se référait parfois à ce projet comme étant le « Séminaire des maîtres d'école».

Même si ce projet ne put se réaliser pleinement comme il le souhaitait, le dernier acte administratif de Chaminade en tant que Supérieur général de la Société de Marie fut, en 1845, d'accepter la direction de l'école normale de Sion, en Suisse. Il croyait encore fermement que, pour créer la culture éducative qu'il envisageait, il était crucial d'offrir aux enseignants tant religieux que laïques des formations spécifiques et soignées.

Le dernier Chapitre Général de la Société de Marie, en 2018, revient et insiste sur une telle préoccupation lorsqu'il demande que chaque Unité ait un plan de formation bien défini qui assure à tous les éducateurs, en particulier les laïcs engagés dans nos œuvres, une *formation* d'abord *initiale* puis *permanente* au charisme marianiste (Chapitre Général de 2018, n°59).

4. L'ÉDUCATION MARIANISTE DEUX CENTS ANS APRES

Commencé modestement à la rue des Menuts, à Bordeaux, en 1819, avec 15 élèves et un noyau de corps professoral constitué presque exclusivement de religieux, l'éducation marianiste touchait, en 1824, 120 élèves de la *Pension Auguste* devenue *Institution Sainte Marie* et déplacée à la rue de Mirail.

Aujourd'hui, comme nous le rappellent les statistiques publiés¹⁰ en Mai 2019 par l'Office général d'instruction, l'éducation formelle marianiste est bien implantée sur les cinq continents et touche 24 pays. Avec ses 97 institutions éducatives, dont trois Universités, elle est, aujourd'hui, au service de plus de 112'155 jeunes à travers le monde, et mobilise 7'833 éducateurs, religieux et laïcs, pour les accompagner.

Après deux cents ans de pratique enseignante, la Société de Marie jouit, aujourd'hui, d'une grande et riche tradition éducative dont nous devons rendre grâce.

5. PROPOSITIONS POUR MARQUER LE BICENTENAIRE.

Voici quelques propositions concrètes pour marquer la commémoration de ce bicentenaire que nous avons fixé au **3 Novembre 2019**. Sans nécessairement vouloir en faire une grande commémoration, toutes les Unités sont invitées à participer à ce processus collectif qui réaffirme notre identité missionnaire commune, en posant quelques actes symboliques. La célébration, aussi simple, soit-elle, pourrait inclure au moins deux approches :

a. Une approche Pédagogique.

- En tant que communauté éducative, revisiter et travailler l'un des deux volumes 1 ou 4 de la collection « *Éducation marianiste, Tradition et Projet* » qui parle du « *charisme marianiste et de notre mission éducative* ». Dans ces deux volumes, les débuts de l'engagement de la Société de Marie dans l'éducation sont présentés de façon simple et actualisée. Dans le volume 1, vous pourriez lire et travailler, avec intérêt, la première partie intitulée *L'intention apostolique de Chaminate dans la fondation d'écoles* (pp. 17-73, édition française). Si vous préférez le volume 4, c'est aussi la première partie qui traite, avec

¹⁰ Via Latina 22, N°280, Mai 2019

d'autres mots, le même sujet : *les racines d'une identité* (pp. 18-112). On trouve la version digitale de ces textes à : www.marianist.org, section Education.

- En se référant à l'appel du Chapitre Général de 2018 qui demande d'assurer à toutes les personnes qui travaillent avec nous une *formation* d'abord *initiale puis permanente* sur le charisme (cf. CG 2019, #59b), réfléchir et travailler ensemble tous les sujets qu'une personne qui entre chez nous a besoin d'aborder, au moins une fois, pour que sa contribution à notre mission soit optimum et que son développement personnel et son vécu du charisme soient effectifs.

b. Une Approche pastorale et liturgique.

Une ou plusieurs des actions suivantes peuvent être entreprises :

- Le 3 novembre 2019, jour du bicentenaire ou à la date la plus convenable et la plus proche de ce jour anniversaire, prévoir un temps de prière et/ou une célébration eucharistique réunissant la communauté éducative de l'établissement pour rendre grâce.
- Les communautés religieuses qui ne participent pas directement de la vie d'un établissement scolaire trouveront aussi la manière de s'y associer.
- Prévoir un moment festif qui offre à tous l'occasion de se rassembler autour de l'identité même de l'éducation marianiste.
- Organiser quelques activités récréatives, avec possibilités d'inclure des actions caritatives ou de solidarité envers une école différente de la sienne.
- Valoriser symboliquement tout ce qui fait les spécificités de l'école (filiales de l'enseignement, importance patrimoniale, nom de l'école ou de lieux particuliers de l'établissement, ...).
- Inclure dans la célébration, ou dans la journée, la prière suivante à réciter ensemble.

Les images d'un poster créé pour cette occasion seront disponibles, sur le site web de l'Administration Générale (www.marianist.org), pour être téléchargées et utilisées.

6. UNE PRIERE A PRIER ENSEMBLE

Le jour de la commémoration du bicentenaire, la communauté éducative trouvera un moment pour prier ensemble la prière que voici.

On ne dira que la première partie lorsque tous, éducateurs et éduqués, sont présents. La seconde partie est prévue pour être dite quand les éducateurs sont réunis seuls, entre eux, comme lors d'une rencontre de professeurs

- 1 -

Dans l'élan de deux siècles d'éducation marianiste

Marie,

ton fils Jésus a reçu de toi la vie d'un petit homme de notre terre,
une vie à l'image de la nôtre.

Comme toute mère,

tu l'as accompagné pour épanouir cette vie en plénitude :
de toi et de Joseph, il a appris à se sentir humainement aimé,
en sécurité, estimé, encouragé.

De vous deux, il a appris le langage de son village,

la joie de la rencontre,

le regard d'admiration devant la beauté et la bonté.

Il a appris l'humble travail des mains,

la reconnaissance pour le travail des autres.

Avec toi et Joseph, ton époux,

il a grandi et devenu une personne compétente
et responsable dans son village et son pays.

De vous il apprenait l'histoire du Peuple dont il était membre ;

De lui, vous receviez la grâce de lire cette histoire

avec un amour toujours plus grand et plus attentif

à la présence de Dieu son Père au long des événements et des vies qui l'ont jalonnée.

Marie, Joseph, éducateurs

qui avez éveillé votre fils

à toutes les richesses d'une vie humaine,

vous avez reçu de lui jour après jour un cœur toujours plus éveillé
et sensible aux merveilles de la vie quotidienne.

Aidez-nous, dans nos tâches d'éducateurs,
à donner généreusement à ces jeunes ce qu'il y a de meilleur
et de plus enthousiasmant pour leur vie,
et à recevoir d'eux humblement et avec reconnaissance
la joie d'une vie personnelle toujours plus accomplie dans le bonheur et l'espérance.

Et nous qui en sommes les bénéficiaires,
ouvre notre cœur aux appels de notre monde
pour que les dons reçus contribuent à le rendre meilleur. Amen.

- 2 -

Prière des éducateurs

Marie, toute pétrie d'Esprit saint,
tu as donné vie humaine au Fils de Dieu.
Avec Joseph, ton époux, tu l'as éduqué
à porter un regard d'admiration et de respect sur la création ;
un regard d'amour et de tendresse sur les autres ;
un regard de tristesse et de colère sur les injustices.

Pendant que vous lui appreniez l'histoire de votre Peuple, le Peuple de Dieu,
il éveillait en vos cœurs une compréhension
toujours plus profonde de cette Histoire sainte.

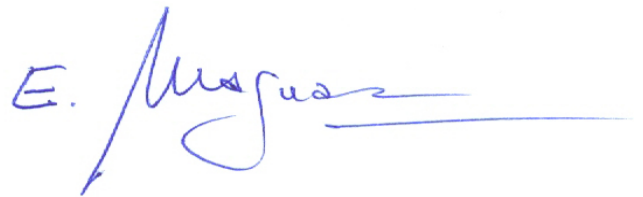
Marie, accompagne-nous dans l'éducation des jeunes
qui nous sont confiés ;
Inspire-nous les regards, les attitudes, les mots
qui fassent s'épanouir en eux le meilleur et le plus beau ;
Ouvre notre cœur et notre intelligence pour y découvrir avec reconnaissance
ce qu'en retour chaque jeune nous apporte de richesse
de renouvellement et d'espérance. Amen.

Cette prière a été composée par le P. Bernard Vial, l'un des accompagnateurs spirituels que vous rencontrez lorsque vous visitez *la Madeleine*, lieu de notre maison de fondation, à Bordeaux.

L'idée de base derrière cette prière est la suivante : toute éducation est réciproque. L'éducateur apporte, mais il reçoit en même temps, et ce double mouvement est nécessaire pour qu'il y ait éducation. Et telle qu'elle a été formulée, cette prière peut continuer à être utilisée bien au-delà du bicentenaire que nous commémorons.

Bonne célébration à nous tous ! Faites-nous écho des belles choses que vous aurez vécu dans vos différentes œuvres.

Essodonna Maximin Magnan, sm

A handwritten signature in blue ink, consisting of the initials 'E.' followed by a stylized, cursive name that appears to be 'Magnan'. The signature is written on a white background.

Assistant Général d'Instruction

Rome, le 12 Septembre 2019

En la solennité du Saint Nom de Marie